

L'Église, sage-femme des vocations religieuses

La vocation religieuse est un don de Dieu, et les dons de Dieu sont infinis. La vocation à la vie religieuse est dans une grande mesure l'œuvre de l'Esprit Saint qui confère à l'Église les dons divins. Mais il est difficile de cerner l'avenir de la vie religieuse au Canada. Comme les dons de Dieu répondent aux aspirations les plus profondes de l'humanité, l'avenir réalisera certainement les rêves des communautés religieuses et ceux de l'Église au Canada.

Le devoir sacré de l'Église

En ce moment de notre histoire, l'Église ne peut demeurer indifférente à l'avenir des communautés religieuses. Le petit nombre de nouvelles vocations religieuses est un « signe des temps » pour l'Église canadienne; il faut prêter attention à cette diminution, la comprendre, la discerner et passer à l'action sous la lumière de la foi.

L'Église a un devoir sacré de solidarité avec les communautés religieuses et elle a l'obligation d'aider comme sage-femme à la naissance des vocations religieuses. L'Église est donc appelée à promouvoir une culture qui célèbre la vie consacrée et qui donne aux fidèles les moyens de répondre à l'invitation de Dieu à se faire religieuse ou religieux. L'avenir de la vie religieuse au Canada est entre les mains du Seigneur qui ne manque pas d'envoyer des ouvriers pour sa moisson (Matthieu 9, 37-38).

La vie consacrée, don fait à l'Église

Vita Consecrata (VC), l'exhortation apostolique post-synodale publiée en 1996 par le pape Jean-Paul II, parle de la vie consacrée comme d'un élément essentiel à la vie de l'Église et la présente comme un don fait à l'Église qui se doit de cultiver les vocations à ce genre de vie.

À la lumière de l'enseignement du deuxième Concile du Vatican, « on a pris acte de ce que la profession des conseils évangéliques *appartient indiscutablement à la vie et à la sainteté de l'Église*. Cela signifie que la vie consacrée, présente dès les origines, ne pourra jamais faire défaut à l'Église, en tant qu'élément constituant et irremplaçable qui en exprime la nature même » (VC n° 29).

« L'Église tout entière a reçu ce grand don dans ses mains et, en esprit de gratitude, elle s'emploie à le promouvoir avec estime, par la prière et par l'invitation explicite à l'accueillir. Il importe que les évêques, les prêtres et les diacres, convaincus de l'excellence évangélique de ce genre de vie, travaillent à découvrir et à soutenir les germes de vocations par la prédication, le discernement et un sage accompagnement spirituel » (VC n° 105).

Idara Otu, MSF